

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis publie ses résultats financiers du deuxième trimestre 2019 et des six premiers mois de l'année 2019

- *La FDA autorise l'étude clinique de Phase I pour UCARTCS1 pour le traitement de patients atteints de Myélome Multiple*
- *Construction en cours de deux sites de production, IMPACT à Raleigh, aux États-Unis et SMART à Paris, France*
- *Publication de nouvelles méthodes de production visant à améliorer la sécurité et la pureté des cellules CAR-T allogéniques*
- *Publication d'une nouvelle génération de CAR intégrant un système d'activation et de désactivation qui augmente la sécurité des patients et a le potentiel de faciliter la fabrication des cellules CAR-T*
 - *Situation de trésorerie¹ de \$401M au 30 juin 2019*

New York, le 6 août 2019 – [Cellectis](#) (Euronext Growth : ALCLS - Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de l'année 2019.

« Le premier semestre 2019 s'inscrit dans la continuité de notre stratégie avec notamment l'approbation de l'IND pour notre produit candidat UCARTCS1 visant la cible validée CS1/SLAMF7 dans le myélome multiple. Fort de notre succès avec UCART19 ciblant la leucémie lymphoblastique aiguë et licencié à Servier et Allogene, UCARTCS1 est le troisième produit candidat UCART exclusivement contrôlé par Cellectis à obtenir une autorisation de la FDA pour le lancement d'une étude clinique de Phase I, après UCART123 dans la leucémie myéloïde aiguë et UCART22 dans la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B. Ces trois produits candidats UCART visent des cibles différenciées et nous avons hâte de pouvoir proposer ces traitements aux patients », a déclaré André Choulika, Président-directeur général de Cellectis. « Grâce à notre robuste processus de fabrication, nous produisons des doses de cellules CAR-T de haute qualité et l'équipe entière est extrêmement heureuse de voir ses efforts porter leurs fruits. Cellectis reste avant tout focalisé sur son objectif de développer son portefeuille de produits candidats et d'accélérer sa croissance au cours du second semestre de cette année. »

Faits marquants récents du deuxième trimestre et premier semestre 2019

¹ La trésorerie inclut la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les actifs financiers courants et les comptes de trésorerie bloquée.

Portefeuille de produits candidats exclusivement contrôlés par Cellectis

La Phase I à escalade de dose de UCART123 ciblant la leucémie myéloïde aiguë sera menée à Weill Cornell Medical Center (New York, États-Unis), MD Anderson Cancer Center (Texas, États-Unis), H. Lee Moffitt Cancer Center (Floride, États-Unis) et Dana Farber Cancer Institute (Massachusetts, États-Unis).

La Phase I à escalade de dose du produit candidat UCART22 ciblant la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B sera menée à MD Anderson Cancer Center (Texas, États-Unis) et The University of Chicago Medicine Comprehensive Cancer Center (Illinois, États-Unis).

La Phase I à escalade de dose du produit candidat UCARTCS1 ciblant le myélome multiple sera menée à MD Anderson Cancer Center (Texas, États-Unis), et John Theurer Cancer Center à Hackensack University Medical Center (New Jersey, États-Unis).

Portefeuille de produits candidats en partenariat

En juin 2019, Allogene a annoncé l'autorisation de la FDA de procéder à une étude clinique pour ALLO-715, notre produit candidat développé en partenariat et basé sur des cellules CAR-T allogéniques ciblant BCMA, pour le traitement de patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire. La Phase I de cette étude, qui inclura l'anticorps anti-CD52 ALLO-647 dans le cadre du schéma de lymphodéplétion, devrait être lancée au cours du second semestre 2019.

En avril 2019, Allogene a annoncé les résultats précliniques de notre programme en partenariat AlloCAR T ciblant CD70, une cible exprimée à la fois sur des cellules tumorales hématologiques et solides. AlloCAR T™ anti-CD70 pourrait être optimisé pour éliminer à la fois les cellules cancéreuses exprimant faiblement ou fortement CD70 et pourrait être produit à grande échelle.

En janvier 2019, Allogene et Servier ont annoncé l'autorisation de la FDA de procéder à une étude clinique pour le produit candidat ALLO-501 chez les patients atteints de lymphome non-hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire. Allogene est le sponsor du programme ALLO-501. UCART19 et ALLO-501 sont en cours de développement dans le cadre d'une collaboration de développement clinique conjointe entre Servier et Allogene, et sont exclusivement licenciés par Cellectis. UCART19 et ALLO-501 utilisent la technologie d'édition du génome TALEN®, une technologie pionnière et exclusivement détenue par Cellectis. ALLO-501 et UCART19 présentent la même ingénierie et la même architecture mais sont fabriqués selon deux procédés de production différents. Le programme clinique UCART19 pour le traitement de la leucémie lymphoblastique aiguë (LLA) en rechute ou réfractaire est sponsorisé par Servier. Allogene détient les droits exclusifs sur UCART19 et ALLO-501 aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays.

Publications scientifiques

En février 2019, nous avons annoncé la publication d'une étude dans le *Journal of Biological Chemistry*, identifiant le facteur de stimulation des colonies de macrophages-granulocytes (GMCSF) sécrétées par les cellules CAR-T comme facteur clé du syndrome de libération de cytokines (CRS). La publication de ces résultats permet d'élaborer une stratégie d'ingénierie innovante susceptible d'ouvrir la voie au développement de produits UCART plus sûrs.

Cette publication constitue une avancée majeure car la stratégie de Collectis en matière d'ingénierie pourrait contourner les effets secondaires toxiques tels que le CRS et la neurotoxicité, permettant ainsi le développement de produits candidats UCART plus sûrs et tout aussi puissants, dans le but d'améliorer la qualité de vie des patients pendant leur traitement.

Le 8 juillet 2019, nous avons annoncé la publication d'une étude dans *BMC Biotechnology*, un journal de *Springer Nature*, qui décrivait et évaluait le développement de SWIFF-CAR, une nouvelle architecture du récepteur antigénique chimérique (CAR) intégrant un système d'activation et de désactivation qui permet un contrôle rigoureux de la présence du CAR en surface et des fonctions cytolytiques subséquentes par l'usage d'une petite molécule chimique.

Cette publication représente une approche prometteuse pour atténuer davantage les potentielles toxicités associées à l'administration clinique de cellules CAR-T et pour améliorer le processus de production des cellules CAR-T avec des antigènes cibles spécifiques.

Assemblée générale

Le 25 juin 2019 s'est tenue notre Assemblée Générale Mixte dans les locaux de notre siège social à Paris. À l'issue de cette assemblée, au cours de laquelle plus de 68% des droits de vote se sont exprimés, les résolutions 1 à 18, 23 et 24 ont été adoptées. Les résolutions 19 à 22 et la résolution 25 ont été rejetées. Les résultats détaillés du scrutin, ainsi que les résolutions sont consultables sur le [site Internet](#) de la Société.

Finance

Les états financiers consolidés de Collectis et de Calyxt, dont Collectis est actionnaire à 69,1%, ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« GAAP »).

Le détail de ces données financières consolidées entre le segment Thérapeutique - Collectis - et le segment Plantes – Calyxt - figure dans les annexes de ce communiqué de presse relatif aux résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre 2019.

Résultats financiers du deuxième trimestre et du premier semestre 2019

Situation de la trésorerie : Au 30 juin 2019, Collectis, incluant Calyxt, disposait de 401 M\$ en trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et compte de trésorerie bloquée consolidés, dont 323 M\$ sont attribuables à Collectis hors Calyxt. En comparaison, la trésorerie consolidée au 31 mars 2019 s'élevait à 425 M\$, dont 340 M\$ étaient attribuables à Collectis, et à 453 M\$ au 31 décembre 2018, dont 358 M\$ étaient attribuables à Collectis. Cette diminution nette de 52 M\$ sur le premier semestre 2019 correspond principalement aux 44 M\$ de flux nets de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles, dont 28 M\$ attribuables à Collectis, et à 5M\$ d'acquisitions d'immobilisations corporelles. Nous estimons que notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie, nos actifs financiers courants et comptes de trésorerie bloquée consolidés au 30 juin 2019 seront suffisants pour financer nos activités jusque dans l'année 2021.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : **Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation** : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés

s'élevaient à 3 M\$ pour le deuxième trimestre 2019, comparativement à 8 M\$ pour le deuxième trimestre 2018. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés s'élevaient à 6 M\$ pour le premier semestre 2019, comparativement à 16 M\$ pour le premier semestre 2018. 89% du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation consolidés sont relatifs à Collectis au cours du premier semestre 2019. Cette diminution entre les premiers semestres 2019 et 2018 s'explique principalement par la diminution de la reconnaissance de paiements initiaux déjà versés et des remboursements de frais de recherche et développement en relation avec nos collaborations thérapeutiques ainsi que des autres revenus. Cela a été partiellement compensé par une hausse des revenus de Calyxt, notamment liée à la commercialisation de leurs premiers produits d'huile et de tourteau de soja à haute teneur en acide oléique.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont établis à 25 M\$ pour le second trimestre 2019, comparativement à 18 M\$ pour le deuxième trimestre 2018. Les frais de recherche et développement consolidés se sont établis à 40 M\$ pour le premier semestre 2019, comparativement à 36 M\$ pour le premier semestre 2018. 87% des frais de recherche et développement consolidés sont attribués à Collectis au cours du premier semestre 2019. L'augmentation de 4 M\$ entre les premiers semestres 2019 et 2018 est principalement liée par une augmentation de (i) 2 M\$ des charges de personnel, (ii) d'1 M\$ des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions, (iii) de 3M\$ des achats et de charges externes et (iv) de 3M\$ d'autres charges. Cette hausse a été partiellement compensée par à la réduction de 5M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 12M\$ pour le second trimestre 2019, comparativement à 11 M\$ pour le second trimestre 2018. Les frais administratifs et commerciaux consolidés s'élevaient à 23 M\$ pour le premier semestre 2019, comparativement à 25 M\$ pour le premier semestre 2018. 46% des frais administratifs et commerciaux consolidés sont relatifs à Collectis au cours du premier semestre 2019. La diminution de 2M\$ entre les premiers semestres 2019 et 2018 est principalement liée à une réduction des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 4M\$. Cette baisse a été partiellement compensée par la hausse de 2 M\$ des charges de personnel et des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis consolidée s'élevait à 33 M\$ (soit 0,79 \$ par action) pour le second trimestre 2019, dont 27 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 7 M\$ (soit 0,17 \$ par action) pour le second trimestre 2018, dont 4 M\$ sont relatifs à Collectis. La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis consolidée s'élevait à 49 M\$ (soit 1,15 \$ par action) pour le premier semestre 2019, dont 37 M\$ sont relatifs à Collectis, comparativement à 32 M\$ (soit 0,83 \$ par action) pour le premier semestre 2018, dont 24 M\$ sont relatifs à Collectis. Cette augmentation de 16 M\$ de la perte nette entre les premiers semestres 2019 et 2018 est principalement due par une augmentation des pertes d'exploitation de 10 M\$, dont 7 M\$ est relative à Collectis, et une diminution du résultat financier de 6 M\$.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 28 M\$ (soit 0,65 \$ par action) pour le second trimestre 2019, dont 23 M\$ sont relatifs à Collectis, contre un bénéfice net de 1 M\$ (soit 0,03 \$ par action) pour le second trimestre 2018, dont 4 M\$ sont relatifs à Collectis. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis s'élevait à 39 M\$ (soit 0,91 \$ par

action) pour le premier semestre 2019, dont 31 M\$ sont relatifs à Collectis, contre 13 M\$ (soit 0,32 \$ par action) pour le premier semestre 2018, dont 7 M\$ sont relatifs à Collectis. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat net IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

Nous prévoyons de consacrer nos dépenses sur Collectis pour 2019 dans les domaines suivants :

- Support du développement de notre portefeuille de produits candidats, comprenant les dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART123, UCART22 et UCARTCS1.
- Mise en place de capacités de fabrication de pointe (IMPACT et SMART), et
- Renforcement de nos départements de fabrication et clinique, notamment en recrutant du personnel de talent.

Calyxt prévoit de consacrer ses dépenses pour le reste de l'année 2019 dans les domaines suivants :

- Continuer à commercialiser ses produits à base de soja à haute teneur en acide oléique, incluant l'huile de soja Calyno™ à haute teneur en acide oléique et son tourteau de soja à haute teneur en acide oléique,
- Soutien du riche portefeuille de produits innovants de Calyxt et,
- Renforcement des fonctions commerciales, générales et administratives de Calyxt.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-18 Audité	30-juin-19 Non audité (*)
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 268	1 209
Immobilisations corporelles	10 041	12 320
Droits d'utilisation	-	47 876
Actifs financiers	1 891	4 755
Total actifs non courants	13 199	66 161
Actifs courants		
Stocks	275	986
Clients et comptes rattachés	2 971	2 990
Subventions à recevoir	17 173	21 335
Autres actifs courants	15 333	16 495
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	451 889	397 356
Total actifs courants	487 641	439 163
TOTAL DE L'ACTIF	500 840	505 323
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	2 765	2 766
Primes d'émission	828 525	834 830
Ecart de conversion	(16 668)	(18 903)
Réserves	(326 628)	(406 078)
Résultat net, part du groupe	(78 693)	(48 791)
Capitaux propres, part du Groupe	409 301	363 824
Intérêts minoritaires	40 970	41 284
Total capitaux propres	450 272	405 108
Passifs non courants		
Dettes de loyer non courantes	1 018	45 710
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 681	2 684
Total passifs non courants	3 699	48 394
Passifs courants		
Dettes de loyer courantes	333	2 104
Fournisseurs et comptes rattachés	15 883	19 760
Revenus différés	20 754	20 385
Provisions courantes	1 530	2 928
Autres passifs courants	8 369	6 643
Total passifs courants	46 869	51 821
TOTAL DU PASSIF	500 840	505 323

(*) Les comptes consolidés intermédiaires 2019 ont été préparés conformément à la nouvelle norme IFRS 16 "Contrats de location" avec une nouvelle catégorie "droit d'utilisation" et implique une augmentation significative des dettes de loyer en comparaison de la période précédente (voir la note 2.2 sur l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" au 1er Janvier 2019).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – DEUXIÈMES TRIMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2018	2019
Revenus		
Chiffre d'affaires	5 049	1 152
Autres revenus	3 295	1 780
Total Revenus	8 343	2 932
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(559)	(815)
Frais de recherche et développement	(18 042)	(25 421)
Frais administratifs et commerciaux	(11 248)	(11 818)
Autres produits et charges opérationnelles	(189)	(3)
Total charges opérationnelles	(30 039)	(38 058)
Résultat opérationnel	(21 696)	(35 126)
Résultat financier	11 958	(1 512)
Résultat net de la période	(9 738)	(36 637)
Résultat part du groupe	(7 256)	(33 447)
Intérêts minoritaires	(2 482)	(3 190)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,17)	(0,79)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,17)	(0,79)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – PREMIERS SEMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 juin	
	2018	2019
Revenus		
Chiffre d'affaires	11 076	2 188
Autres revenus	5 340	4 172
Total Revenus	16 417	6 360
Charges opérationnelles		
Coût des revenus	(1 138)	(1 403)
Frais de recherche et développement	(36 441)	(39 987)
Frais administratifs et commerciaux	(25 224)	(23 309)
Autres produits et charges opérationnelles	(171)	29
Total charges opérationnelles	(62 975)	(64 670)
Résultat opérationnel	(46 558)	(58 310)
Résultat financier	10 040	3 849
Résultat net de la période	(36 518)	(54 461)
Résultat part du groupe	(32 422)	(48 791)
Intérêts minoritaires	(4 096)	(5 670)
Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)	(0,83)	(1,15)
Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)	(0,83)	(1,15)

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – DEUXIEMES TRIMESTRES
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 juin 2018			Pour les trois mois clos le 30 juin 2019		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	194	4 855	5 049	407	745	1 152
Autres produits	-	3 295	3 295	62	1 717	1 780
Chiffre d'affaires externe et autres produits	194	8 150	8 343	469	2 462	2 932
Coût des revenus	3	(562)	(559)	(302)	(513)	(815)
Frais de recherche et développement	(1 802)	(16 241)	(18 042)	(3 269)	(22 151)	(25 421)
Frais administratifs et commerciaux	(3 757)	(7 491)	(11 248)	(6 480)	(5 338)	(11 818)
Autres produits et charges d'exploitation	21	(211)	(189)	16	(20)	(3)
Total charges d'exploitation	(5 534)	(24 504)	(30 039)	(10 035)	(28 023)	(38 058)
Résultat opérationnel avant impôt	(5 341)	(16 354)	(21 696)	(9 566)	(25 560)	(35 126)
Résultat financier	(64)	12 022	11 958	133	(1 645)	(1 512)
Résultat net	(5 405)	(4 332)	(9 738)	(9 432)	(27 205)	(36 637)
Intérêts minoritaires	2 482	-	2 482	3 190	-	3 190
Résultat net, part du Groupe	(2 923)	(4 332)	(7 256)	(6 242)	(27 205)	(33 447)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	183	4 274	4 457	10	2 934	2 945
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	318	3 733	4 051	1 657	1 309	2 966
Ajustement lié aux attributions d'actions, part du Groupe	501	8 007	8 508	1 667	4 243	5 910
Résultat net ajusté, part du Groupe	(2 422)	3 675	1 252	(4 575)	(22 962)	(27 537)
Amortissements et dépréciations	(213)	(428)	(642)	(386)	(1 300)	(1 687)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	492	83	575	822	2 116	2 938
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(2 263)	(10 281)	(12 544)	(6 535)	(14 680)	(21 215)

CELLECTIS S.A.
DETAIL DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE – PREMIERS SEMESTRES
(en milliers de dollars)

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 juin 2018			Pour l'exercice clos le 30 juin 2019		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	207	10 869	11 076	566	1 623	2 188
Autres produits	-	5 340	5 340	125	4 047	4 172
Chiffre d'affaires externe et autres produits	207	16 209	16 417	691	5 669	6 360
Coût des revenus	(1)	(1 137)	(1 138)	(337)	(1 066)	(1 403)
Frais de recherche et développement	(3 360)	(33 081)	(36 441)	(5 300)	(34 688)	(39 987)
Frais administratifs et commerciaux	(9 382)	(15 842)	(25 224)	(12 542)	(10 767)	(23 309)
Autres produits et charges d'exploitation	(21)	(150)	(171)	20	9	29
Total charges d'exploitation	(12 764)	(50 211)	(62 975)	(18 158)	(46 511)	(64 670)
Résultat opérationnel avant impôt	(12 557)	(34 002)	(46 558)	(17 468)	(40 842)	(58 310)
Résultat financier	83	9 957	10 040	347	3 502	3 849
Résultat net	(12 474)	(24 044)	(36 518)	(17 121)	(37 340)	(54 461)
Intérêts minoritaires	4 096	-	4 096	5 670	-	5 670
Résultat net, part du Groupe	(8 377)	(24 044)	(32 422)	(11 451)	(37 340)	(48 791)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	535	8 554	9 089	592	3 294	3 886
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	2 480	8 177	10 657	3 215	3 008	6 223
Ajustement lié aux attributions d'actions, part du Groupe	3 015	16 730	19 746	3 808	6 302	10 109
Résultat net ajusté, part du Groupe	(5 362)	(7 314)	(12 676)	(7 643)	(31 039)	(38 682)
Amortissements et dépréciations	(371)	(900)	(1 271)	(758)	(2 457)	(3 215)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	620	631	1 251	1 172	3 425	4 597
Flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles	(8 828)	(23 695)	(32 523)	(15 870)	(27 743)	(43 613)

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – DEUXIEMES TRIMESTRES (Non audités) (en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2018	2019
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(7 256)	(33 447)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	8 508	5 910
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	1 252	(27 537)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	0,03	(0,65)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	42 216 910	42 440 469
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	0,03	(0,65)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	42 482 374	42 455 738

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net

ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – PREMIERS SEMESTRES
(Non audités)
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 30 juin	
	2018	2019
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(32 422)	(48 791)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	19 746	10 109
Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)	(12 676)	(38 682)
Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)	(0,32)	(0,91)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)	39 125 546	42 435 269
Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)	(0,32)	(0,91)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)	39 722 178	42 450 114

(1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

À propos de Cellectis

Cellectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancers. En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Cellectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Cellectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Cellectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : [@collectis](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#).

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts media :

Jennifer Moore, Directrice de la communication, + 1917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol, ALIZE RP, 01 44 54 36 66, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Victor Chaulot-Talmon, Analyste, Relations Investisseurs Europe, 01 81 69 17 22,
victor.chaulot-talmon@collectis.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Collectis et à ses activités. Collectis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le prospectus de Collectis disponible sur le site internet de la SEC (www.sec.gov), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Collectis est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Collectis ou que Collectis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Collectis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Collectis ne s'engage en aucune façon à mettre à jour ou modifier l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à raison de faits nouveaux, d'événements ou circonstances futurs ou de toute autre raison.